

Conseil Municipal du 4 avril 2024

Vote du compte de gestion



Compte de gestion

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 095033

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC CERGY-PONTOISE

ETABLISSEMENT : BOISEMONT -
ETAT : II-1

Résultats budgétaires de l'exercice

20700 - BOISEMONT -

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	594 091,84	965 794,38	1 559 886,22
Titres de recette émis (b)	60 704,39	755 536,12	816 240,51
Réductions de titres (c)		4 519,00	4 519,00
Recettes nettes (d = b - c)	60 704,39	751 017,12	811 721,51
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	594 091,84	965 794,38	1 559 886,22
Mandats émis (f)	215 864,77	748 400,86	964 265,63
Annulations de mandats (g)	221,86		221,86
Dépenses nettes (h = f - g)	215 642,91	748 400,86	964 043,77
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		2 616,26	
(h - d) Déficit	154 938,52		152 322,26

Conseil Municipal du 4 avril 2024

Vote du compte administratif



Présentation du compte administratif

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes	751 017,12 €	Recettes	60 704,39 €
Dépenses	748 400,86 €	Dépenses	215 642,91 €
Résultat exercice 2023	2 616,26 €	Résultat exercice 2023	-154 938,52 €
Résultat antérieur	454 799,38€	Résultat antérieur	341 662,14€
Résultat cumulé	457 415,64 €	Résultat cumulé	186 723,62€

INVESTISSEMENT

Reste à réaliser dépenses	381 538,12 €
Reste à réaliser recettes	216 539,70 €
Solde RAR	- 164 998,42 €

Affectation du résultat

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Résultat exercice 2023	2 616,26 €	Résultat exercice 2023	-154 938,52 €
Résultat antérieur reporté	454 799,38 €	Résultat antérieur reporté	341 662,14 €
TOTAL RESULTAT CUMULE	457 415,64 €	TOTAL RESULTAT CUMULE	186 723,62 €

Affectation du résultat :

+ 457 415,64 € au compte 002

« excédent de fonctionnement reporté »

+ 186 723,62 € au compte 001

« excédent d'investissement reporté »

Solde RAR en dépenses	- 164 998,42 €
-----------------------	----------------

Conseil Municipal du 4 avril 2024

Vote des taxes communales

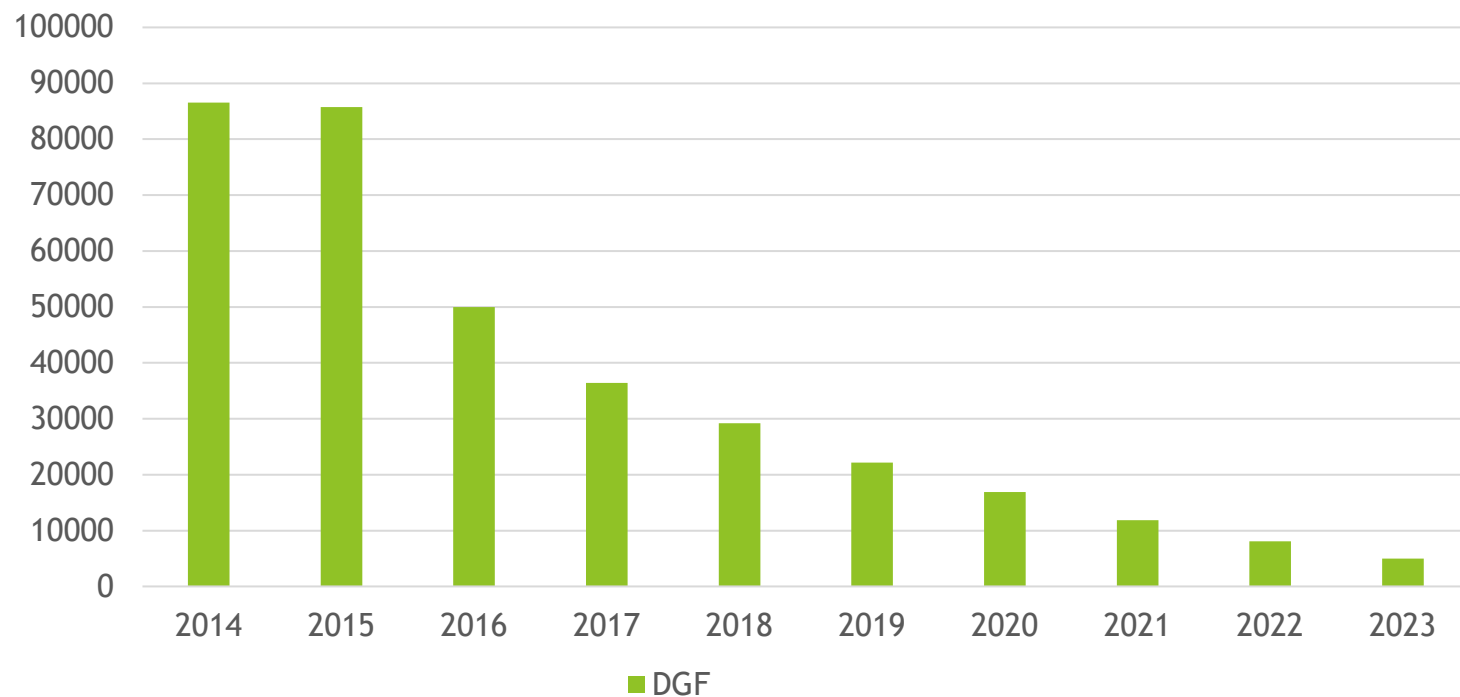


Les recettes fiscales : réforme de la taxe d'habitation

Pour 2024, pas de changement par rapport à 2023,
les taux soumis au vote seront les suivants :

	2022	2023	2024
Taxe d'habitation	10,13%	10,13%	10,13%
Taxe sur le foncier bâti	28,32%	28,32%	28,32%
Taxe sur le foncier non bâti	36,13%	36,13%	36,13%

Evolution des dotations de l'Etat



Conseil Municipal du 4 avril 2024

Présentation du budget primitif 2024



INTRODUCTION

- Une Année 2024 qui doit prendre en compte :
 - La maîtrise de la situation économique inflationniste en France.
 - Diminution des dotations de l'Etat qui exigent une agilité de la commune dans sa gestion.

- Les intentions :
 - La révision du PLU qui est dans sa 3^{ème} année de réalisation.
 - Dégagement d'une CAF (Capacité d'Autofinancement) en vue du projet d'extension de l'école et futurs projets en lien notamment avec la réfection de voirie ou la fin des opérations d'enfouissement.

Les axes poursuivis par l'équipe municipale

Agir pour l'enfance et la jeunesse

- Rénover et agrandir le groupe scolaire
- ✓ Soutenir les projets pédagogiques de l'école
- ✓ Maintenir le partenariat pour l'accueil extra-scolaire des enfants

Penser l'évolution des équipements municipaux

- ✓ Engager des travaux de rénovation énergétique pour des bâtiments publics plus économes en énergie
- ✓ Agrandir et aménager la mairie
- ✓ Poursuivre l'accessibilité des équipements de la commune

Un village qui s'engage et qui rassemble

- Poursuite des actions qui animent le village
 - ✓ Soutien au Comité des Fêtes
- Proposer des actions au sein du CCAS pour les seniors et les familles
 - ✓ Club Sénior
- ✓ Création d'une nouvelle identité visuelle

Valoriser, préserver et aménager le cadre de vie

- ✓ Actualiser les documents d'urbanisme
- ✓ Aménager l'espace public pour circuler et se promener en toute sécurité
- ✓ Actions de sensibilisation en lien avec le patrimoine

Le budget primitif 2024

		Dépenses	Recettes	
FONCTIONNEMENT	Charges à caractère général	481 052,78	Produits des services	20 300,00
	Masse salariale	358 500,00	Fiscalité	480 039,00
	Subvention et participation	83 701,86	Dotations et participations	5 000,00
	Intérêts de la dette	10 000,00	Autres produits de gestion courante	30 500,00
	FPIC (Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales)	10 000,00	Excédent antérieur reporté	457 415,64
	Virement section investissement	50 000,00		
	Total dépenses de fonctionnement	993 254,64	Total des recettes de fonctionnement	993 254,64

INVESTISSEMENT	Gros travaux	43 761,20		
	Entretien et maintenance	15 464,00		
	Autres immobilisations hors opérations	5 500,00	Solde d'exécution reporté	186 723,62
	Remboursement en capital des emprunts	7 000,00	Virement de la section de fonctionnement	50 000,00
	Sous Total dépenses investissement	71 725,20	Sous Total recettes d'investissement	236 723,62
	Reprise des RAR 2023	381 538,12	Reprise des RAR 2023	216 539,70
Total dépenses investissement	453 263,32	Total recettes d'investissement	453 263,32	

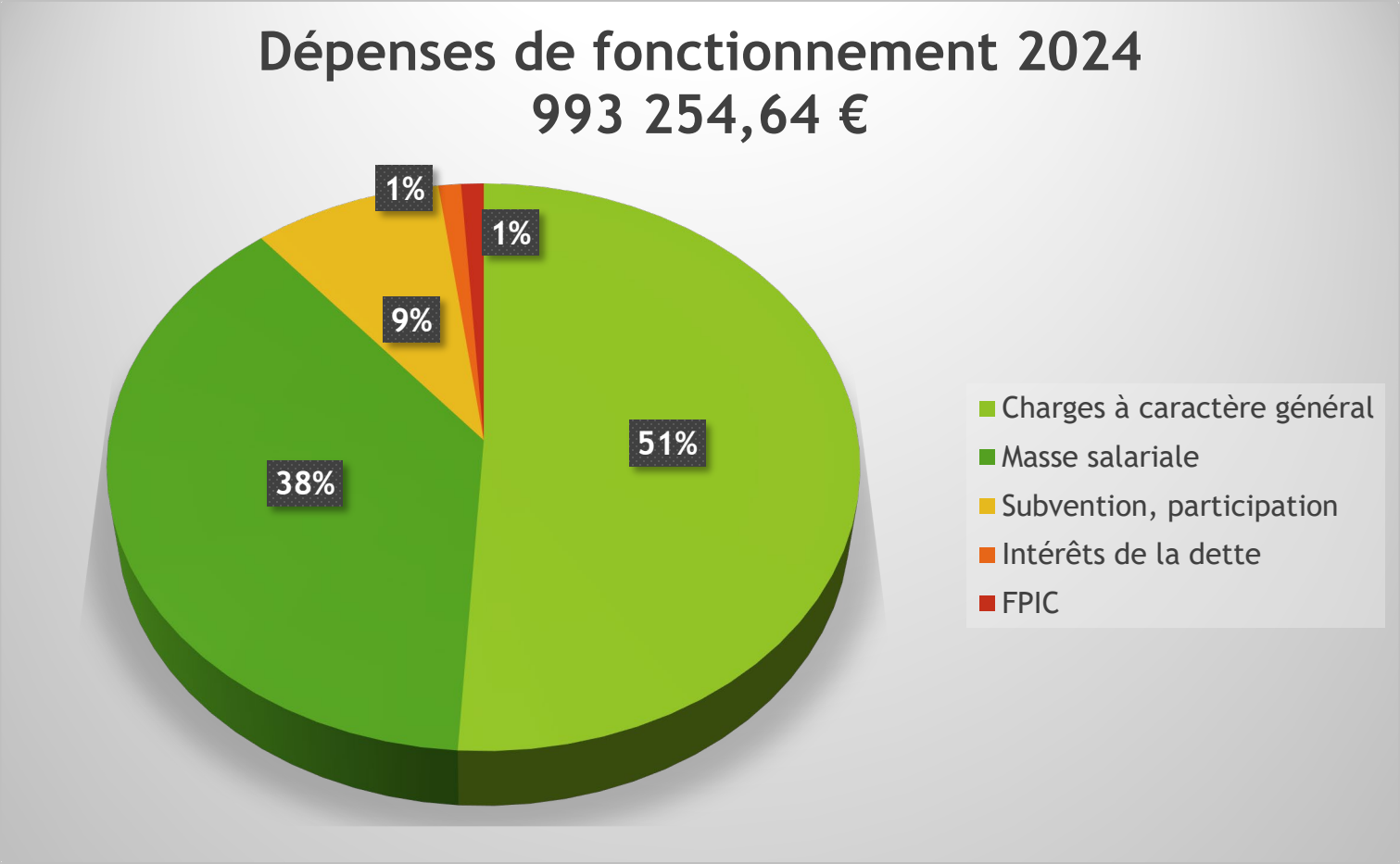
Le budget primitif 2024

Le budget total de la ville de Boisémont s'établit à 1 446 517,96 €

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	993 254,64 €	993 254,64
Investissement	453 263,32 €	453 263,32 €
- dont opérations d'équipement 2024	64 725,20 €	0 €

Les dépenses d'investissement 2024 ne nécessitent pas de faire recours à l'emprunt mais à un virement de la section fonctionnement pour 50 000 euros.

Le budget primitif 2024

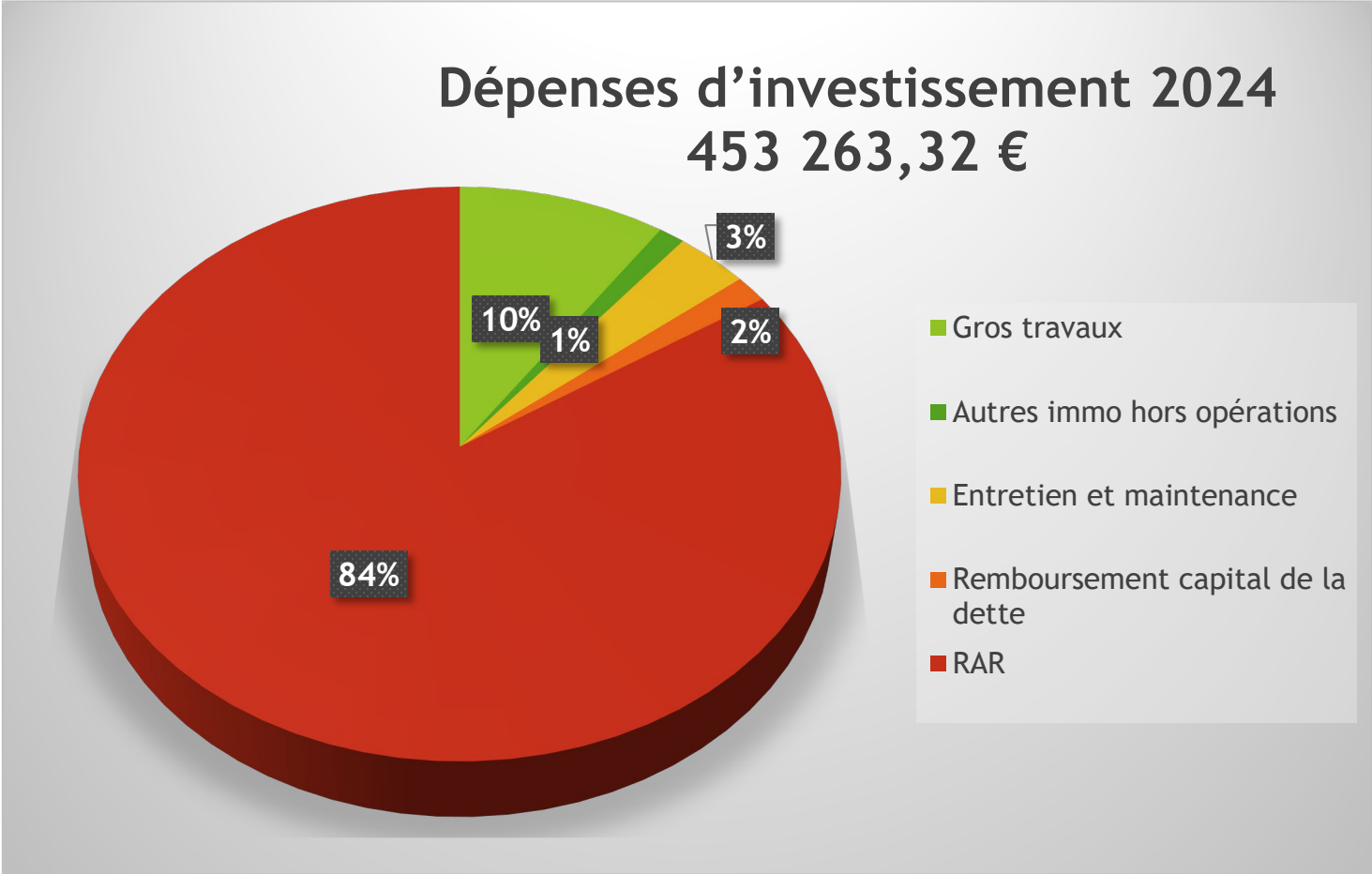


Une masse salariale maîtrisée à forte dynamique

La masse salariale évolue de +15,75 % sous l'effets de plusieurs facteurs

- Les évolutions réglementaires et d'autres effets extérieurs:
 - Évolution du SMIC basé sur l'inflation
 - Revalorisation du point d'indice 1,5 % au 1er juillet 2023

Le budget primitif 2024



Les principaux projets d'investissements pour 2024

- Fait en 2023 :
 - Rénovation complète du rez-de-chaussée de la mairie : 135 K€ (subvention accordée 40 % Région et 30 % Département)
- Des projets engagés en 2023 qui se finalisent en 2024 :
 - Chicanes Chemin du Prieuré : 9 K€
 - Sécurisation de l'école : 24 K€ (subvention accordée de 10 K€)
 - Allée du Château : 21 K€ (subvention accordée 7 K€)
 - Complexe sportif : 162 K€(inscrit au PPI de la CACP/ 50 % de la dépense par le Conseil Régional)

Conseil Municipal du 4 avril 2024

Subventions communales



Conseil Municipal du 4 avril 2024

- Subventions proposées

Organismes	Montant
CCAS	5000 €
Coopération du collège de Menucourt	250 €
Amicale des agents territoriaux de la région de Pontoise	2200 €
FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie)	150 €
UNC (Union Nationale des Combattants)	150 €
Comité des Fêtes	1000 €